

BEAUTIRAN

le mag



Ouverture du marché municipal le samedi matin

FINANCES

Vote du budget de l'année

JEUNESSE

Fin de mandat pour les élus du Conseil Municipal des Jeunes

PORTRAIT

La doyenne de la commune a fêté ses 103 ans !



LE MOT DU MAIRE

L'événement majeur de ce début d'année est, bien sûr, la création du marché de plein air qui anime désormais notre commune chaque samedi matin.

Favoriser le commerce de centre bourg, créer du lien entre les habitants, proposer des produits de qualité, tels ont été les objectifs partagés des élus

et de l'association BAM qui a proposé la prise en main de ce projet. Souhaitons longue vie à notre marché hebdomadaire que certains ne se sont pas privés d'enterrer avant la pose de la première pierre.

Un des moments forts du semestre écoulé restera le déplacement de nos jeunes élus du CMJ au Sénat. Ils terminent ainsi leur mandat par la visite de "la maison des élus", comme aime l'appeler notre sénatrice, Laurence Harribey, qui a pris le temps de les accueillir en dépit d'un emploi du temps plus que chargé.

Nul doute que chacun d'entre eux gardera en mémoire cette journée marquante et unique. Quoi de mieux pour faire découvrir nos

Madame, Monsieur,

La voirie est un sujet sur lequel les habitants nous interpellent régulièrement et qui est une priorité municipale depuis le début du mandat. Beaucoup de projets sont à l'étude et de nombreux aménagements ont été réalisés. Toutefois, le contexte financier nous oblige à une grande vigilance, tout en maîtrisant une bonne gestion de notre patrimoine routier !

Nos objectifs, dans ce domaine, sont multiples et sont axés, principalement, sur l'état du réseau routier, ses besoins d'entretien et de respect des normes en vigueur.

L'analyse de l'étendue de ce patrimoine (18 km) nous a permis d'identifier les dépenses à y consacrer.

Restant à votre service,

Jean-Luc Pinton,
conseiller municipal délégué en charge de la voirie

Beautiran infos : Magazine municipal d'informations de la commune de Beautiran
Directeur de la publication : Philippe BARRÈRE / **Rédaction :** Anne-Sophie PERSILLON /
Crédits photos : Anne-Sophie PERSILLON / Shutterstock, autres
Conception : Agence Sapiens / **Impression :** Imprimerie Korus

institutions aux jeunes Beautiranaïens, dans une période où les médias nous renvoient, chaque jour, une image bien dégradée des politiques publiques et de leurs acteurs.

Dans un contexte économique incertain et fort agité, le conseil municipal vient de voter un budget 2025 prudent, avec, au menu, la rénovation de la cour de l'école maternelle, des travaux sur les voiries et de sécurité, qui viendront concrétiser la fin des engagements pris en 2020 et que nous aurons réalisés à 90 % environ.

A la veille de la période estivale et des traditionnelles manifestations festives du printemps, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Bien à vous,
Philippe BARRÈRE
Maire de Beautiran

#FINANCES

Les élus ont voté le dernier budget du mandat

p.03

#NOUVEAUTÉS

Ouverture du marché du samedi matin et de "La cueillette de Beautiran" / Un boulodrome ouvert à tous / La mutuelle communale

p.05

#JEUNESSE

La fin du mandat du CMJ / Des soirées pour les adolescents / Des camps au programme de l'été

p.07

#PORTRAIT

Paulette Carros, doyenne de la commune

p.09

#ZOOM

Des actions menées pour une circulation apaisée

p.10

#CULTURE

Les 10 ans du Musée des Techniques

p.12

#SOLIDARITÉ

Lancement des "Café Rencontre des Aidants"

p.13

#ÉVÈNEMENTS

Les rendez-vous municipaux à venir

p.14

#VIE LOCALE

Les chiffres de la délinquance / Le carnet / La campagne de piégeage des pigeons / Les nouveaux professionnels

p.15

#SERVICES

Signaler un dysfonctionnement / Dispositif Argent de poche / Plan canicule

p.17

#VIE ASSOCIATIVE

Des médailles pour le kung-fu beautiranaïens / Le répertoire des associations

p.18

#VIE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie et numéros utiles

p.19

#AGENDA

p.20

DES ARBITRAGES NÉCESSAIRES POUR LE VOTE DU BUDGET

Choisir les investissements à réaliser reste un exercice toujours difficile pour les élus qui doivent trancher dans les souhaits émis par les commissions et les services municipaux et « *prioriser les dépenses dans le périmètre des projets pour lesquels nous nous sommes engagés* », affirme le maire, Philippe Barrère. Avant tout choix, il est nécessaire d'évaluer les dépenses annuelles.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Ce n'est pas un secret, la voirie demeure, en investissement, le pôle de dépenses le plus important. 344 741 € y sont consacrés cette année. Depuis 2020, plus de 1,2 million d'euros ont été ainsi investis dans ce domaine.

Viennent ensuite les services à la jeunesse, centres de loisirs, Point Jeunes, Accueil 10-13, Conseil Municipal des Jeunes et les services de garderie, pause méridienne, la restauration, les investissements et frais de fonctionnement aux écoles. Les dépenses engagées se chiffrent à plus de 2,3 millions d'euros, mais il faut tenir compte des recettes, qui permettent de réduire la facture, et du nombre accru d'enfants accueillis aux centres de loisirs, qui a quasiment doublé en quatre ans.

Les dépenses d'énergie s'élevèrent, sur la même période, à 442 000 €.

La vie associative est également une priorité de l'équipe municipale. Entre les travaux de modernisation engagés sur les différentes infrastructures utilisées par les associations et les subventions, le montant est de plus de 300 000 €, de 2020 à 2024. Ce sont les investissements qui occupent les deux tiers des dépenses, dont la moitié est consacrée à la Plaine des Sports.

MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

Avant le vote du budget de cette année, les élus ont approuvé les comptes de l'exercice 2024, qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 326 268,69 €.

Pour l'élaboration du budget 2025, le dernier du mandat, après des réunions de travail sur la priorisation des dépenses, le budget s'équilibre 2 661 595,15 € en fonctionnement et à 1 818 572,14 € en investissement.

Comme l'année dernière, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,18 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,82 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans : 14,31 %.

DES INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS

Principale dépense de ce budget, la voirie avec la finalisation des travaux du programme des rues Figuey-Crabey mais aussi le Chemin des Vignes ou encore l'impasse du Languit.



L'investissement conséquent de cette année est la rénovation de la cour de l'école maternelle



Les élus ont également acté l'achat de feux tricolores "récompense". « *Ce dispositif récompense les bons comportements* », précise le maire. « *Par défaut au rouge, le feu passe au vert si l'automobiliste approche en respectant la vitesse réglementaire. Le positionnement précis est à l'étude car il doit combiner sécurité, efficacité et réglementation en vigueur* ».

Outre la voirie, parmi les investissements importants de cette année, figure la rénovation de la cour de l'école maternelle. D'importants travaux vont être réalisés pour un montant qui s'élève à plus de 100 000 €. « *Nous avons repensé (avec l'appui de la maîtrise d'oeuvre choisie) toute cette cour avec des espaces spécifiques et des revêtements adaptés* », souligne Philippe Barrère. « *Des espaces d'ambiances diverses ont été réfléchis. Les enseignants, agents communaux et même les élèves ont été impliqués dans la réflexion* ».

Concernant l'extension du cimetière, dont il a été question dès l'année dernière, des études vont être engagées, notamment en relation avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Les élus ont également voté la pose de deux columbariums dans le cimetière



existant. Des travaux qui ont été, d'ores et déjà, menés. Il en est de même pour la réalisation des toilettes publiques jouxtant le local du club de pétanque (notre photo) et qui seront ouvertes lors des manifestations locales, associatives et pour le marché municipal.

À l'église, c'est l'état du beffroi qui nécessite d'engager, cette année, des travaux, à hauteur de 27 000 €.



SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Dans ce budget, la municipalité a engagé également des dépenses liées à la vie associative. Ainsi, des travaux de rénovation énergétique vont être engagés à la Maison des associations, au dojo, au studio de danse et à l'espace culturel (travaux sur la toiture).

À la Plaine des Sports, la ceinture de grillage de l'ensemble du site devrait être finalisée afin de stopper l'intrusion des sangliers et les dommages qu'ils provoquent régulièrement. Toujours à la Plaine des Sports, des constructions modulaires seront également installées pour "Beautiran Sport Nature et Cyclisme".

Les subventions votées aux associations :

ACPG / CATM / OPEX

(Anciens Combattants) : 400 €

Acte : 1 000 €

Amitié et Sourire : 400 €

Association des Parents d'Elèves : 700 €

AS Football Club : 3 000 €

AS Tennis : 3 000 €

BAM ! : 3 100 €

Badminton Loisirs : 200 €

Comité des Fêtes : 6 500 €

École du Cirque : 1 700 €

Couture Plaisir : 300 €

Jardins du Partage : 300 €

Sport Nature et Cyclisme : 900 €



Pour répondre à la demande, deux columbariums ont été achetés et installés à côté des cavurnes.

TOUS LES SAMEDIS, LE MARCHÉ MUNICIPAL DE BEAUTIRAN OUVRE SES PORTES



Afin que le marché puisse être organisé, une convention a été signée entre la commune, représentée par le maire, Philippe Barrère et Raphaël Quillart, président de l'association

Sur l'esplanade, tôt le samedi matin, les bénévoles de l'association "Bam!" s'activent ! Leur projet de lancement d'un marché municipal a vu le jour et séduit à la fois les visiteurs et les marchands.

Une dizaine de stands, certains permanents (poissonnerie, fromager, food-trucks...), d'autres par intermittence, sont présents et, une fois par mois, une animation est organisée par l'association. « *Les clients sont au rendez-vous, chaque samedi, et les commerçants ont déjà leurs habitués. Un primeur et un nouveau boulanger ont rejoint la liste des stands permanents. Nous sommes fiers du travail accompli ensemble et avec le soutien de la municipalité* », soulignent les organisateurs. Pour pérenniser ce marché, « *l'association recherche de nouveaux bénévoles, mais aussi des dons pour financer les événements mensuels*

(www.helloasso.com/associations/bambeautiran-aime-le-mouvement », précise le bureau de "Bam!".

« *Nous avons pris en charge les démarches administratives qui s'avèrent plutôt lourdes dans une création de marché de plein air* », ajoute le maire, Philippe Barrère. « *Préfecture, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, établissement d'un règlement, délibérations tarifaires du conseil municipal, désignations de placiers, autant de passages obligés pour un tel projet. De leur côté, les bénévoles de l'association se sont chargés d'aller chercher les exposants et ont réalisé une excellente campagne de communication avant le jour J. Avec l'appui des services techniques de la commune, quelques aménagements sont en cours afin de faciliter la logistique d'installation chaque samedi* ».

ON POURRA VENIR CUEILLIR LES FRUITS ET LES LÉGUMES DÈS LA MI-JUILLET !

Frédéric Labat est un amoureux de la nature. Ingénieur agronome, il a été conseiller horticole pendant plus de trente ans, notamment pour accompagner les producteurs dans la diminution de l'utilisation des pesticides. Il a choisi ensuite d'ouvrir une pépinière à Portets, avant de lancer son projet de maraîchage en cueillette à Beautiran !

Au 7 bis rue de la Passerelle, Frédéric Labat a acheté un terrain de deux hectares. C'est ici qu'à partir de la mi-juillet, celles et ceux qui le souhaitent pourront venir cueillir et acheter sept jours sur sept des

fruits et légumes plantés en agriculture biologique et sans produit chimique !

« *Nous fournissons le matériel : brouettes, sécateurs et ciseaux* »,

lance Frédéric Labat, ravi d'ouvrir "La cueillette de Beautiran" !
Pour tout renseignement : cueillette-de-beautiran@outlook.fr



UN BOULODROME MUNICIPAL OUVERT À TOUS

Tous les jours de la semaine, ils pointent, tirent, discutent et prennent du plaisir à disputer des parties de pétanque !

Depuis la réalisation sur l'esplanade du boulodrome municipal, les adhérents du club beautiranaï sont ravis et peuvent désormais accueillir dans « *de très bonnes conditions des matchs de championnat ou des rencontres interclubs. On a la possibilité de faire douze terrains de 3 m pour les compétitions* », souligne Pierre Pérez, président de l'ASB Pétanque.

Ce nouvel équipement, bâti par les agents des services techniques, de 37 m de longueur et 15 m de largeur, permet à toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir aussi jouer à la pétanque en famille ou entre amis !



LA MUTUELLE COMMUNALE, ACCESSIBLE AUX BEAUTIRANAIS ET AUX PROFESSIONNELS



Après la réunion d'information, les personnes intéressées sont venues à la permanence, tenue par Océanne Travassos, qui a enregistré plusieurs adhésions

Comme annoncé, la mutuelle communale est désormais proposée à tous les Beautiranaï mais également à toutes les personnes exerçant sur la commune. Les élus ont ainsi signé une convention avec la mutuelle Just. Une réunion d'information a été organisée en début d'année et les premières permanences ont déjà eu lieu à la mairie. « *Nous avons négocié des tarifs préférentiels* », explique le maire, Philippe Barrère. « *La commune met à disposition de cette mutuelle un local pour tenir*



ses permanences. Libre à chacun de voir si les propositions faites par Just sont intéressantes et, dans tous les cas, l'unique interlocuteur, dans ce dossier, est désormais la mutuelle », a précisé le maire.

Chaque dernier jeudi du mois, les permanences ont lieu à la mairie, de 14h à 17h. Pour s'y rendre, il est nécessaire de prendre, au préalable, rendez-vous depuis le site : just.fr ou au numéro 0.809.546.000.

Les prochaines permanences se tiendront le 22 mai et le 19 juin.



UN PROGRAMME CHARGÉ POUR LA FIN DU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dans quelques jours, l'équipe des jeunes élus du CMJ cédera sa place à un nouveau Conseil Municipal des Jeunes. En attendant, le groupe, encadré par Emilie Pasquet, animatrice, et Pascale Buchot, conseillère municipale en charge du CMJ, a eu un agenda bien rempli.



Lors de la Journée de Noël solidaire, ils ont ainsi organisé une collecte de jouets qui a obtenu un franc succès. Les jouets ont été ensuite donnés à l'association "Drôle de girafe", qui intervient auprès d'enfants malades et handicapés. Ils ont

ensuite rencontré la sénatrice, Laurence Harribey, à l'occasion d'une réunion organisée à la mairie uniquement à leur attention, avant de partir en voyage à Paris, visiter le Sénat.

Enfin, dans les projets qu'ils ont réalisés, après la pyramide de cordes installée près du skate-park, la fontaine qu'ils avaient imaginée, à la fois pour rafraîchir les habitants mais aussi les animaux, a vu le jour et a été inaugurée.

ÉLECTION

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes est fixée au **16 mai, de 16h30 à 18h, à la mairie**. Les électeurs et candidats doivent s'inscrire à la mairie, munis d'une carte d'identité, avant le 14 mai. L'installation, ouverte au public, aura lieu le 24 mai, à la mairie.



QUAND LES ADOS PARTENT EN SOIRÉE ...



Depuis le mois de septembre, les adolescents beautiranaïens, âgés entre 10 et 17 ans, se retrouvent régulièrement pour participer à des soirées, encadrées par Christophe Léon et Théo Lagarde, agents municipaux. Au regard de la fréquentation des jeunes depuis le lancement de ces rendez-vous, l'initiative séduit ces jeunes Beautiranaïens ! « *Un petit noyau d'assidus s'est déjà créé* » se satisfont les organisateurs.



Le programme proposé se veut éclectique : sortie pour aller assister à des matchs de rugby ou de volley, soirées thématiques au foyer pour partager des moments conviviaux, s'initier à la cuisine ou encore s'amuser avec des jeux de société.

Pour tout renseignement : theo.lagarde@mairie-beautiran.fr / 06.18.91.42.18

CAMPS D'ÉTÉ



Comme chaque année, les enfants de tout âge peuvent partir en camps, organisés par le service Jeunesse municipal.

Ils auront lieu à **Maubuisson pour les enfants du centre de loisirs** :

- du 7 au 11 juillet pour les enfants du centre de loisirs maternel
- du 14 au 18 juillet pour les enfants âgés de 6 à 8 ans
- du 21 au 25 juillet pour les 9-11 ans.

Un camp au Pays basque est également proposé, du 21 au 25 juillet, pour les jeunes qui fréquentent l'Accueil 10-13 ans.

Des séjours sont aussi prévus avec le Point Jeunes :

- du 7 au 11 juillet : camp vélo de Maubuisson en passant par Lacanau, Andernos et le Porge
- du 17 au 18 juillet : camp bivouac de la CCM
- du 21 au 25 juillet : camp à Maubuisson
- du 25 août au 27 août : camp à Itxassou.

SERVICES JEUNESSE : QUI CONTACTER ?



• Pour les 3-6 ans

Le mercredi pour les 3-6 ans

À Beautiran : valerie.hurtaud@mairie-beautiran.fr / 06.15.26.98.94

À Ayguemorte-les-Graves : melanie.segura@mairie-beautiran.fr / 06.35.86.38.37

Vacances scolaires des 3-6 ans

Tous les enfants sont accueillis à Ayguemorte-les-Graves : melanie.segura@mairie-beautiran.fr

Camps d'été : valerie.hurtaud@mairie-beautiran.fr : 06.15.26.98.94

• Pour les 6-12 ans

Le mercredi pour les 6-12 ans

Tous les enfants sont accueillis à Beautiran : christophe.leon@mairie-beautiran.fr / 06.35.17.03.59

Vacances scolaires des 6-12 ans

Tous les enfants sont accueillis à Beautiran : emilie.pasquet@mairie-beautiran.fr / 07.60.96.52.88

Camps d'été : valerie.hurtaud@mairie-beautiran.fr / 06.15.26.98.94

• Pour les 10-13 ans

Accueil 10-13 ans pendant les vacances et soirées :

theo.lagarde@mairie-beautiran.fr / 06.18.91.42.18

• Pour les 13-17 ans

Point Jeunes (13-17 ans) pendant les vacances et camps

christophe.leon@mairie-beautiran.fr / 06.35.17.03.59

Soirées : theo.lagarde@mairie-beautiran.fr / 06.18.91.42.18



PAULETTE CARROS, DOYENNE DE LA COMMUNE À 103 ANS !

Le 14 janvier dernier, Paulette Carros, ou "Nini" pour les intimes, a soufflé ses... 103 bougies ! La centenaire est ainsi la doyenne de la commune.

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Philippe Barrère l'a mise à l'honneur et le jour J, une délégation municipale, composée de Lyliane Boiret, adjointe au maire en charge de la Solidarité, Maryse Auzas, conseillère municipale, et Brigitte Laraigné, vice-présidente du CCAS, ont accompagné le maire pour souhaiter un bel anniversaire à cette centenaire.

Depuis 1922, Paulette Carros a traversé l'Histoire et garde intacts, notamment, les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale, où elle vivait à Bordeaux, avec sa maman. Fille de commerçants, elle se rappelle des bombardements, des caves où il fallait s'abriter en urgence, de ce parfumeur collaborationniste, des Allemands, « *que l'on n'aimait pas, ces gens qui nous avaient envahis et qui défilaient dans les rues* », mais aussi « *d'une vieille dame et de ce couple avec une fille, tous juifs, qui portaient une étoile et*

que l'on n'a jamais revus. Je vois encore leurs visages... », confie-t-elle.

La centenaire se souvient aussi de la fin de cette terrible guerre et de la liesse qui s'en est suivie. C'est aussi au sortir de la guerre que Paulette Carros retrouve celui qu'elle avait connu jeune en allant à Beautiran voir des proches. En 1947, elle se marie à Henri Carros. Ils auront deux enfants ensemble, Catherine, décédée, à 9 ans, dans un tragique accident de la route, et Bruno, aujourd'hui âgé de 64 ans. Paulette Carros, qui a perdu son mari en 1967, est aujourd'hui grand-mère de Boris et arrière-grand-mère de Bjorn, tout juste âgé de 3 ans. Elle a vu la commune évoluer au fil des ans. « *À l'époque, à la place de la Maison des associations, il y avait une épicerie et, dans le centre, il y avait aussi une quincaillerie, un boucher charcutier, une mercerie et le café où on allait danser le dimanche soir avec l'Orphéon, une association qui n'existe plus* ». *poque, dans le centre, à la place de la Maison des associations, il y avait une épicerie, une quincaillerie, un boucher charcutier, une mercerie et le café où on allait danser le dimanche soir avec l'Orphéon,*

une association qui n'existe plus. L'école ne proposait pas de service de cantine, ni de garderie », précise-t-elle.

Malgré toutes les épreuves de la vie, la Beautiranaise reste toujours positive, aime voir du monde, lire et faire du vélo d'appartement ! Après avoir suivi une carrière dans les finances publiques, Paulette Carros a pris une retraite bien méritée et a choisi de rester vivre dans la commune. « *Je me suis toujours plu à Beautiran, j'aime ce calme, je m'y sens bien* », lance la doyenne qui souhaite, autant que possible, rester dans sa maison beautiranaise...





POUR UNE CIRCULATION APAISÉE DANS LA COMMUNE

Des travaux d'aménagement de voirie ont été réalisés ces derniers mois, ou seront finalisés au cours de cette année, dans le bourg de Beautiran, dans l'impasse de la Passerelle, la Ruelle, les carrefours de la route de l'Aruan et les rues Crabey et Figuey.

Au-delà de l'amélioration de ces infrastructures, « la municipalité a la volonté d'en apaiser l'usage pour la sécurité et la quiétude de tous les usagers et des riverains », précise Christian Nicol, adjoint au maire. « C'est pour cette raison que le plan de circulation va être modifié et des Zones de Circulation Apaisée (ZCA) vont être créées ou étendues. Mais pour que ces mesures soient efficaces, il est nécessaire que les usagers connaissent bien les règles attachées à chaque type de zone et qu'ils les respectent ». Il existe trois types de ZCA : les zones de rencontre, les zones 30 et les aires piétonnes. À Beautiran, les élus ont privilégié les deux premières zones. Elles figurent dans le projet de plan de zonage et de circulation du bourg.



LES ZONES DE RENCONTRE

Ce sont des zones ouvertes à tous les modes de circulation mais à priorité piétonne. Les piétons peuvent s'y déplacer sur toute la largeur de la voirie. Ils sont prioritaires, les automobilistes doivent s'arrêter et les laisser marcher.

Toutes les chaussées sont à double sens pour

les cyclistes et la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Une telle zone est aménagée dans le centre bourg aux abords de la mairie, de l'église, des écoles et des salles d'activités autour de l'espace culturel ainsi que dans les rues étroites ne permettant pas l'aménagement de trottoirs (Figuey, Puits, Ruelle) ou encore dans le lotissement Lamothe-Barbot.

LES ZONES 30

Ce sont des zones où les règles générales de circulation s'appliquent mais où l'on cherche à améliorer le confort et la sécurité des usagers dont celle des piétons.



Les piétons sont tenus d'utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent. Toutefois, la vitesse des véhicules limitée à 30 km/h rend compatible la traversée des piétons en sécurité en tout point de la chaussée.

En l'absence de passage piétons, les piétons peuvent traverser où ils le souhaitent tout en restant vigilants. Toutes les rues des zones 30 sont à double sens pour les cyclistes.

Les dispositions s'appliquent aux rues signalées et à toutes les rues adjacentes entre le panneau d'entrée de zone et le panneau de fin de zone.



Une large zone 30 sera délimitée par la rue Pezeau, la rue de Tous Vents, la rue de Figuey, la rue des Mages, la rue de la Papeterie, la rue du Port, la route de l'Aruan et la rue Monplaisir. « Au-delà de ces règles réglementaires, il ne faut pas oublier les principaux ingrédients de la réussite de cette démarche : respect et courtoisie ! », précise Christian Nicol.



Sur la route de l'Aruan, la circulation est limitée désormais à 30 km/h sur une large zone

CI-CONTRE : LE PROJET DU PLAN DE ZONAGE ET DE CIRCULATION DU BOURG

DES AMÉNAGEMENTS

Parallèlement à ces zonages, la municipalité mène des études sur la voirie, et suivant le classement de celle-ci, veille à intégrer « *les meilleures pratiques d'aménagement de l'espace public pour une circulation plus apaisée. La question est : "Comment faire pour que la voie puisse être utilisée par chaque utilisateur en toute sécurité ?"* », précise Jean-Luc Pinton, conseiller municipal délégué à la voirie.

Divers travaux et investissements ont été ainsi réalisés dans la commune. C'est le cas notamment de ceux liés à la sécurisation des piétons, avec la pose des panneaux lumineux et solaires de signalisation aux abords des passages piétons sur la RD 1113 ou, plus récemment, rue de Balambits. Au niveau de l'arrêt de bus de cette rue, utilisé par les collégiens et lycéens, un nouvel accès piétonnier a été créé, comme rue du Stade, à hauteur du lotissement du Domaine Sans Souci et des Régailles. « *À cet endroit, les dalles de béton antidérapantes, que nous avons réalisées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, permettent également de matérialiser une continuité dans le cheminement piétonnier. De manière générale, l'ensemble des aménagements que nous faisons influe aussi sur la réduction de la vitesse de circulation*



sur les axes routiers de plus en plus fréquentés et favorise la promotion des mobilités douces alternatives à la voiture », ajoute le conseiller municipal.

Route de l'Aruan, le passage piétons et l'entrée des Jardins du Languit, que fréquentent, quotidiennement, de nombreux usagers du train, ont été déplacés pour assurer, là encore, une continuité de cheminement et permettre une visibilité accrue des usagers. Enfin, plusieurs projets de pistes cyclables (nos précédentes

éditions) sont à l'étude, dont une qui devrait voir le jour prochainement permettant de rejoindre la gare à partir d'Ayguemorte-les-Graves.

« *Piétons, voitures, cyclistes, tout le monde est occupant de l'espace public, est usager de la route, avec des droits et des obligations. Pour permettre à chacun de circuler paisiblement, il est important de comprendre que l'on ne prend pas la route, on la partage* », souligne Jean-Luc Pinton.

MUSÉE DES TECHNIQUES : DIX ANS DÉJÀ !

Marie-Françoise Micouleau n'a pas vu le temps passer, tant elle est investie dans le Musée des Techniques, qu'elle a créé il y a dix ans, au 5 rue de Balambits.

Depuis l'ouverture, les collections présentées et les univers ont évolué, s'étendant désormais sur plusieurs centaines de mètres carrés. *« Nous accueillons régulièrement des groupes et de nombreux visiteurs, notamment lors des Journées du Patrimoine ou encore les Journées Européennes des Métiers d'Art. Ici, on échange, on partage beaucoup, on se rencontre... c'est ce côté muséothérapie que nous avons développé »*, précise Marie-Françoise Micouleau.

Le visiteur peut traverser les périodes de l'Histoire dans des domaines variés. Il y a, bien sûr, une place privilégiée pour les Indiennes de Beautiran, ces toiles fabriquées au XVIII^{ème} siècle à Beautiran, prêtées notamment par la commune, mais aussi une salle réservée aux Télécoms, à l'aluminium, au recyclage, à la papeterie de Beautiran... **Toutes les tranches d'âge peuvent y trouver un intérêt !** Les événements, expositions, conférences proposés par le Musée ne se comptent plus. Le salon de thé ne désemplit pas le mercredi et deux personnes ont été recrutées.

Pour fêter ses dix bougies, le Musée a décidé de lancer **un concours sur la tour Eiffel** : maquettes, poèmes, dessins... chacun peut laisser libre cours à son imagination.

Pour tout renseignement : 05.57.97.75.11



LE LANCEMENT DES "CAFÉ RENCONTRE DES AIDANTS"

C'est une première en Gironde ! Le premier "Café Rencontre des Aidants" a vu le jour, à la mairie, en partenariat avec la commune.

Il s'agit d'un nouveau dispositif porté par "VYV Domicile Les Graves" (Spasad Les Graves). *« Il permet d'accompagner les aidants dans la durée. Ce sont des rencontres conviviales destinées à des personnes accompagnant un proche de plus de 60 ans dépendant du fait de l'âge, de la maladie ou du handicap »*, précisent les organisateurs.

« Nous proposons, à travers le Centre communal d'action sociale, plusieurs services pour les seniors, que ce soit le service d'aide-ménagères, le transport aux courses ou la livraison des repas. Il nous est apparu important de se tourner vers celles et ceux qui vivent au quotidien auprès de ces personnes qui ont besoin d'aide », souligne Lyliane Boiret, adjointe au maire, en charge de la Solidarité.

Dix rencontres ont été programmées, à raison d'un jeudi par mois jusqu'au mois de décembre. Elles ont lieu de 14h30 à 16h, au premier étage de la mairie. L'animation est assurée par Karine Léglise, infirmière coordinatrice d'un service de soins à domicile et Valérie Vidil, psychologue clinicienne spécialisée en Gérontologie et Santé Publique. Toutes deux sont garantes du cadre et de la confidentialité des propos tenus.

DES THÉMATIQUES

Chaque mois, une thématique est définie et abordée en fonction des demandes et des besoins des aidants, *« comme, par exemple, la complexité de la relation aidant-aidé, les dispositifs existants pour l'aidé et l'aidant, comment prévenir et sortir de l'isolement social... »*.

LES DATES DES "CAFÉ RENCONTRE"

Jeudi 22 mai

Jeudi 19 juin

Jeudi 10 juillet

Jeudi 21 août

Jeudi 18 septembre

Jeudi 16 octobre

Jeudi 20 novembre

Jeudi 18 décembre



« Il y a environ 11 millions de personnes concernées par l'aide », précise Valérie Vidil, psychogérontologue, *« mais tous les aidants ne se reconnaissent pas comme tel parce que l'on pense que c'est normal de s'occuper d'un proche. Souvent, on a tendance à se dire, à tort, que c'est normal d'être fatigué ou énervé mais que l'on n'a pas le droit de se plaindre. Il est important de pouvoir parler, d'avoir des moments à soi. Il existe pour cela de nombreux dispositifs et des aides. L'objectif est également de faciliter le maintien à domicile »*, précisent les deux animatrices.

Ces "Café Rencontre" ont été créés pour proposer justement un temps d'échange, de partage d'expérience, d'écoute et de soutien. Les aidants pourront recueillir également des informations et des orientations sur leur parcours d'aidant. *« C'est un temps pour eux, un temps de convivialité où ils se sentiront moins seuls, ou tout simplement ils pourront sortir de leur quotidien en allant boire un café et discuter. Cela peut être une belle occasion de permettre aux aidants de se ressourcer »*.

Cette action est totalement gratuite et sans inscription.

Pour tout renseignement : Karine Léglise, infirmière coordinatrice du Spasad Des Graves (VYV Domicile) : 06.47.89.39.71 / kleglise@pavillon-mutualite.fr

LES RENDEZ-VOUS MUNICIPAUX À NOTER SUR LES AGENDAS !

CÉRÉMONIE DU 8 MAI À 9H30

À l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, une cérémonie est organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants. Elle aura lieu le **8 mai, à 9h30, au monument aux morts** et sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.

"VOUS AVEZ LA PAROLE" LE 16 MAI



Permettre à chacun de s'exprimer sur les sujets communaux, sur la vie de la commune, de suggérer des idées, de faire des propositions, d'échanger... tel est l'objectif de la réunion annuelle "Vous avez la parole". Cette année, cette rencontre entre les élus et la population aura lieu **vendredi 16 mai, à 19h, à l'espace culturel.**

FÊTE DE LA NATURE : PROJECTION DU FILM "LE ROYAUME DE KENSUKÉ"

La municipalité et BeautiCiné ont choisi de projeter, dans le cadre de la Fête de la Nature, "Le royaume de Kensuké", un film d'animation tout public qui emmènera les spectateurs sur une île déserte peuplée d'orangs outans. La séance a lieu **samedi 23 mai, à 19h30, à l'espace culturel.**

FEU D'ARTIFICE SUR LE LAC



Le **13 juillet**, après la sardinade, organisée par le comité des fêtes, un feu d'artifice, offert par la municipalité, sera lancé, comme chaque année, à **23h sur le lac.**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous de la rentrée de la vie associative et des adhérents aura lieu le **5 septembre à partir de 16h30.** Le Forum des associations est organisé aux Jardins du Languit (ou à l'espace culturel si la météo est capricieuse). Lors de cette manifestation, on peut découvrir l'ensemble des activités proposées par plus d'une trentaine d'associations dans lesquelles on peut s'inscrire.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS LE 5 SEPTEMBRE



Les nouveaux habitants sont accueillis, chaque année, par la municipalité, à la mairie. Ce temps de rencontre est un premier contact qui permet de faire connaissance avec les élus, de découvrir la commune et les services municipaux présentés par le maire, Philippe Barrère. Cette manifestation a toujours lieu en même temps que le Forum des associations, soit le **5 septembre**, afin que ces nouveaux arrivants puissent rencontrer le monde associatif de leur commune.

Les personnes qui auraient emménagé à Beautiran entre septembre 2024 et août 2025 sont invitées à prendre contact avec la mairie au **05.56.67.06.15** ou par courriel : contact@mairie-beautiran.fr



OCTOBRE ROSE

Le départ de la randonnée organisée en partenariat avec la commune d'Ayguemorte-les-Graves, les tricoteuses de la bibliothèque municipale et l'association "Couture Plaisir" sera donné à Beautiran cette année. En savoir plus : www.mairiebeautiran.fr

SEMAINE LOISIRS EN TEMPS LIBRE DU 6 AU 11 OCTOBRE

Créée il y a quatre ans, la Semaine Loisirs en Temps Libre attire chaque année un peu plus de seniors beautiranaïses (nés avant le 1^{er} janvier 1960). Elle sera organisée du **6 au 11 octobre**, avec, comme d'habitude, un programme riche et varié en perspective ! Le détail des activités proposées sera connu dès le mois de juin. Les inscriptions seront ouvertes du **1^{er} juillet au 15 septembre**, à remettre à l'accueil de la mairie (ou inscription@mairie-beautiran.fr).

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À 11H

Une cérémonie est organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre. Elle aura lieu **mardi 11 novembre, à 11h, au monument aux morts** et sera suivie d'une collation offert par la municipalité.

FESTIVAL DES FILMS POSITIFS



Le Festival des films positifs revient sur la scène de l'espace culturel. On peut d'ores et déjà noter la date : **les 14 et 15 novembre ! Entrée libre.**

SPECTACLE LANGUE DES SIGNES AVEC LA COMPAGNIE ALBARICATE



Celles et ceux qui avaient assisté au spectacle de la compagnie Albaricate n'hésiteront pas à venir **samedi 29 novembre** pour découvrir le nouveau spectacle de cette troupe "Albaricate chante Anne Sylvestre".

Crédit Photo Clara Rousseau, Université Rennes 2

LE SAVIEZ-VOUS ?



BAISSE DE LA DÉLINQUANCE À BEAUTIRAN

Chaque année, la gendarmerie nationale fournit un bilan de l'année sur les délits commis dans la commune et les interventions effectuées par les forces de l'ordre.

On y apprend ainsi que **la délinquance a nettement diminué en 2024, passant de 62 actes d'atteintes aux biens en 2023 à 38**. Les cambriolages ont diminué, mais c'est avant tout le nombre de vols liés aux véhicules qui a chuté.

En revanche, le nombre d'infractions en matière de sécurité routière a progressé (340 en 2024 contre 290 en 2023), alors que les gendarmes ont effectué moins d'heures de contrôle.

Les interventions des forces de l'ordre sont également en légère hausse, parmi lesquelles les accidents de la route et les violences intrafamiliales.

Enfin, dans un rapport de la préfecture sur "l'accidentalité", il est indiqué que 22 % des accidents corporels impliquent au moins un senior et 24 % des tués avaient plus de 65 ans. **47 % des accidents mortels ont lieu sur des routes départementales.**

Société Protectrice des Animaux (SPA)

La commune a signé une convention avec la SPA. Les animaux errants ou accidentés peuvent être ainsi apportés par les services municipaux mais aussi par les habitants pour qu'ils soient recueillis par cette association.

Pour tout renseignement : 05.56.34.18.43
spa33@orange.fr

PISCINE : INTERDICTION DE DÉVERSER L'EAU DE VIDANGE DES PISCINES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Comme stipulé dans le règlement de service fourni à l'ouverture d'un compteur d'eau, il existe un certain nombre d'interdictions de rejets des eaux dans le réseau d'assainissement. Parmi celles-ci figurent les eaux de vidange des piscines ou bassin de natation. Il est également interdit de rejeter les effluents des fosses septiques, les huiles usagées, les graisses, les hydrocarbures, solvants, les désherbants ou engrais, ou encore les eaux souterraines (liste exhaustive disponible dans le règlement joint au contrat d'eau).



UNE CAMPAGNE DE PIÉGEAGE EFFICACE

En raison de la prolifération des pigeons dans la commune, la municipalité a décidé de lancer, en début d'année, une campagne de piégeage de ces volatiles. Une entreprise spécialisée a posé des pièges. Plus de 150 pigeons ont été interceptés et déplacés dans une fauconnerie d'Occitanie.



LE CARNET BEAUTIRANAIS DE L'ANNÉE 2024

NAISSANCES (*)

Eloi Girel, le 10 octobre
Noah Lapouyade, le 21 septembre
Valentin Ribeiro Henriques, le 25 juin
Hélio Plan, le 29 avril

(*) Certains enfants, nés en 2024, ne figurent pas sur le carnet, les parents ayant indiqué lors de la déclaration de naissance qu'ils ne souhaitaient pas de parution dans la presse

MARIAGES

Vincent Esquerre et Manon Laroche, le 14 décembre

Yoann Frattini et Elodie Alonso, le 27 juillet
Sylvain Tartas et Delphine Criado, le 22 juin
Daniel Weber et Marie-José Sallé, le 15 juin
Mathieu Minot et Marine Darras, le 1^{er} juin

DÉCÈS

Gisèle Paloumera, le 18 décembre
André Miro, le 25 novembre
Catherine Darriet, le 2 octobre
Claude Caffier, le 30 septembre
Marcelle Arnouil, le 29 septembre

Huguette Fragues, le 26 septembre
Jean Cortadelles, le 21 août
Daniel Casteignau, le 18 août
Dominique Ronsin, le 10 août
Paulette Horeau, le 22 juin
Luc Asselin, le 14 juin
Sebastien Valin, le 8 mai
Valdemar Gomes Ferreira, le 7 mars
Bernard Lacoste, le 18 janvier
Jeanne Bouzats, le 28 décembre 2023.

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS



BAKUSS CIRCUS, OU L'ART DE DONNER VIE À DES ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Quentin Prigent s'est installé à son compte en qualité de motion designer, après la crise du Covid. Sa spécialité : animer des éléments graphiques, à la fois pour des entreprises, des institutions ou pour réaliser des dessins animés ! *« Je mets à contribution les compétences que j'ai acquises dans des domaines variés où j'ai travaillé : entreprises de réalité virtuelle, studios d'animation, communication visuelle ou encore modélisation 3D »*, précise le professionnel beautiranaise. Parallèlement à cette activité de motion designer, Quentin Prigent développe un projet personnel, un dessin animé mettant en scène deux personnages, un elfe et un nain, "Glandyl et Kognedur" qui débattent de sujets de société...

Contact : bakusscircus@gmail.com
06.47.60.30.24 - bakusscircus.com

RENÊTRE À SOI POUR SE RESSOURCER

Sophie Allain a passé son enfance sur les bancs de l'école beautiranaise avant de suivre des études d'infirmière. Installée à Beautiran en sa qualité de professionnelle de santé, elle a voulu étudier *« d'autres sphères au niveau du soin »*. Elle s'est alors formée aux soins énergétiques, notamment au Reiki. Après avoir suivi une formation sur plusieurs années, elle a décidé de proposer des soins, en parallèle de son activité d'infirmière : soins énergétiques, massages Ayurbédique Abyanga, aux pierres chaudes, lithothérapie... *« afin de nettoyer tout ce qui est bloqué dans le corps »*, explique-t-elle. Elle crée également des bijoux de lithothérapie "Fée des bijoux avec des cailloux".

Contact : 06.70.04.45.82
renetreasoi33.wixsite.com/website
renetreasoi33@gmail.com



DES SERVICES D'EXPERTISE COMPTABLE

Ce sont les derniers arrivés sur la commune ! Vetea et Alizée Bertrand ont posé leurs valises à Beautiran et ont ouvert un cabinet d'expertise comptable. Vetea Bertrand précise qu'il a une appétence particulière pour les finances dans le milieu associatif, un domaine qu'il connaît bien *« pour y avoir travaillé durant trois années »* lors de sa formation d'expert-comptable. *« Selon les dons reçus ou les subventions, il faut une certification des comptes pour les associations importantes »*, explique-t-il. Mais le couple ne souhaite pas se cantonner à ce domaine. *« Nous travaillons dans tous les secteurs, pour les entreprises, artisans, commerçants... »*.

Contact : 06.03.16.49.61
v.bertrand@avabia.fr -12 bis Route Nationale 113

Les nouveaux professionnels, installés sur la commune, et qui souhaiteraient figurer dans cette rubrique, sont invités à transmettre leurs coordonnées à : communication@mairie-beautiran.fr

SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT



Les services mis à disposition des habitants avec l'application IntraMuros s'élargissent.

Désormais, il est possible de signaler un défaut d'éclairage ou tout autre dysfonctionnement repéré dans la commune. Les utilisateurs peuvent, directement, depuis leur téléphone portable, transmettre ces signalements et une photo de l'endroit s'ils le souhaitent. Ces signalements sont transmis à la mairie pour qu'ils soient étudiés. **Rappel: l'accès à IntraMuros est gratuit.** Il suffit de télécharger

l'application sur Play Store ou Apple Store, puis d'ouvrir l'application "IntraMuros" et de taper dans la barre de recherche "Commune ou département" et de sélectionner "Beautiran". On y trouve tous les événements qui ont lieu dans la commune et les actualités. L'application permet également d'informer les habitants lors des alertes météorologiques.

RESTOS DU COEUR : DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES



Comme chaque année, les Restos du Coeur assurent des distributions alimentaires. À Martillac, elles ont lieu tous les mardis. Pour s'inscrire, il faut se rendre au local des Restos du Coeur, le mardi de 11h à 12h30 et de 14h à 15h30. Les personnes concernées doivent se munir des documents concernant leurs charges et leurs revenus.

Le local est situé 1 Chemin de la Grange à Martillac : 06.84.12.61.02
ad33.martillac@restosducoeur.org

COLIS POUR LES SENIORS

Tous les Beautiranaï(s), âgé(e)s de 66 ans et plus (né(e)s avant le 1^{er} janvier 1959) doivent s'inscrire, chaque année, pour obtenir le colis gourmand. Il sera distribué par les élus dans le courant du mois de décembre.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il faut soit retourner, à la mairie, le coupon-réponse (disponible à la mairie et sur le site www.mairie-beautiran.fr), soit téléphoner à la mairie (05.56.67.06.15), soit envoyer un courriel à inscription@mairiebeautiran.fr, en renseignant les informations demandées (nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse électronique et numéro de téléphone).

DE L'ARGENT DE POCHE POUR L'ÉTÉ



Comment se faire un peu d'argent de poche, lorsque l'on n'a pas encore atteint la majorité ? Pas si simple...

Les jeunes Beautiranaï(s), âgés de 16 ou 17 ans, peuvent alors participer au dispositif "Argent de poche", lancé par la municipalité. Chacun peut réaliser une mission dans la collectivité d'une durée de trois heures maximum par jour dans les différents services communaux : accueil, bibliothèque, communication, comptabilité, jeunesse, ménage ou encore services techniques. Chaque mission est "rémunérée" 15 €. On peut s'inscrire à 20 demi-journées par an, soit un total de 300 €. Pour l'été, les missions auront lieu du 30 juin au 1^{er} août. Les jeunes intéressés doivent déposer leur dossier au plus tard le 13 juin. Le document est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site :

www.mairie-beautiran.fr/Jeunesse/dispositifArgentdepoche

À noter : pour les vacances de la Toussaint, du 20 au 31 octobre, la remise des dossiers est fixée au 3 octobre, dernier délai.

PLAN CANICULE : INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE

Le plan national Canicule est mis en place du 1^{er} juin au 31 août. Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'établir, sur un registre, la liste des personnes



susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule et de la tenir à jour. **Sont concernées les personnes de 65 ans et plus**, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs. L'alerte canicule est déclenchée uniquement par la préfecture. Elle fait suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs. Toutes les mairies sont alors informées et contactent les personnes inscrites sur leurs registres. **Comment faire la demande ?** C'est à la personne âgée ou handicapée, ou à son entourage, de faire la demande d'inscription sur ce registre.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le CCAS :

05.56.67.06.15 - www.inpes.sante.fr

HORAIRES DE BRICOLAGE

Les horaires à retenir de l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 sur les bruits de voisinage et horaires de bricolage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LE KUNG-FU BEAUTIRANAIS EN OR !



Les Beautirannais de l'école Kung Fu Wushu ont participé à l'Open départemental. Ils ont vaillamment représenté leur école dans cette compétition, qui a eu lieu à Bordeaux, en présence de participants venant de plusieurs départements (Nouvelle-

Aquitaine, Occitanie...). Les Beautirannais ont remporté ainsi de très nombreuses médailles dans chaque catégorie (âge / poids) :

- Bilel Bensoudane : médaille d'or en combat (Sanda Light), médaille d'argent en Duan Bing, bronze en Tao à mains nues,
- Boris Blanche : médaille d'or en combat Duan Bing, médaille de bronze en combat Sanda Light,
- Hector Bouy Garcia : médaille de bronze en combat (sanda light),
- Clara Cazimajou : médaille d'or en Tao mains nues, médaille d'argent en combat Sanda Light,
- Alrick Cleve : médaille d'or en combat de sabre Duan Bing,
- Arnaud Hebrard : médaille de bronze en Tao à mains nues,
- Soumaya Moâtassimi Bensoudane : Médaille d'or combat Duan Bing,
- Ruben Serre : médaille d'or en Tao de sabre, argent en Tao mains nues, bronze en combat Duan Bing,
- Kevin Vijoux : médaille d'or en Tao mains nues, médaille d'argent en combat Duan Bing.

SÉJOURS D'INITIATION AU CANYONING, RANDONNÉE, YOGA

L'association beautiranaise "Altizen", présidée par Benjamin Amara, propose divers séjours pour s'initier au canyoning à partir du mois de juin, ainsi que trois journées "canyoning et yoga" ou "randonnées, yoga et méditation" dans les Pyrénées ariégeoises. Pour tout renseignement, contacter le : 06.48.05.84.55

LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

Association	Contact	Téléphone
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Altizen	Charline Martin	altizen108@gmail.com
Amitié et Sourire	Nadine Ducourneau	06.66.23.04.04
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton		07.83.07.05.45
Beautiran Tennis Club		07.83.77.57.19
AS Beautiran Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
BAM !	Raphaël Quillart	contact.asso.bam@gmail.com
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	06.67.67.79.63
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	06.08.13.33.80
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.28.40.00.47
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-F. Micouveau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemin	06.22.26.76.07
Les Jardins du Partage	Gwenaëlle Le Roux	07.62.47.35.49
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Dailedouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Groupe VALEURS COMMUNES

**Texte de la liste VALEURS COMMUNES
non parvenu dans les délais impartis.**



NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

- Mairie : 05.56.67.06.15 / contact@mairie-beautiran.fr
- Bibliothèque : 05.56.67.42.16 / bibliotheque@mairie-beautiran.fr
- Centre de loisirs "Le Mascaret" : 05.56.67.06.15
- Accueil 10-13 ans : 06.18.91.42.18
- Point Jeunes : 07.60.96.52.88
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 05.56.67.06.15 / ccas@mairie-beautiran.fr

AUTRES

- École maternelle : 05.56.67.33.71
- École élémentaire : 05.56.67.02.92
- Communauté de communes : 05.57.96.01.20
- Sud Bordeaux Tourisme : 05.24.73.39.90
- Pharmacie : 05.56.67.53.33
- Trésor Public : 05.56.67.06.64
- Vétérinaire : François -Xavier Roch : 05.56.67.23.80

SANTÉ

- Dentistes :
 - M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38
 - M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21
- Infirmières :
 - Florence Bails, Coralie Lafue : 06.48.63.29.72
 - Virginie Delbos, Marie-Amélie Garanger et Julie Guevara : 06.14.41.94.55
 - Olivia Etchechoury et Marie Rufo : 06.21.02.35.18
- Kinésithérapeutes :
 - M. Labes et M. Roulland : 05.56.67.34.06
 - Olivier Hombert : 05.56.32.07.60
- Médecins :
 - Eric Bonnin : 05.56.17.17.57
- Orthophonistes :
 - Audrey Lefeuvre : 07.88.00.94.24
 - Louise Morineau : 07.83.86.30.09
- Ostéopathe :
 - Laure Manenti : 06.33.31.98.41
- Podologue :
 - Julien Lalanne : 07.67.11.77.76
- Psychologue :
 - Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53
- Psychomotricienne :
 - Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h00 - 18h30
Mardi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h00 - 17h30
Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 17h30
Vendredi : 13h - 16h30.

Horaires d'été du 15 juillet au 24 août

Du lundi au jeudi : 10h - 12h / 14h - 16h
Vendredi : 14h à 16h.

Permanences du maire, Philippe Barrère : le lundi sur rendez-vous de 18h00 à 19h30 ;
Café du maire : 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre.

Bibliothèque municipale : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, samedi de 9h30 à 12h30.

Les permanences à la mairie

- Assistante sociale : tous les jeudis (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
- InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21)
- Mutuelle communale Just : le dernier jeudi du mois, de 14h à 17h, (prendre rendez-vous au 0.809.546.000).

MAI

MARCHÉ MUNICIPAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION "BAM !" SUR L'ESPLANADE TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS.

JEUDI 8

À 9h30, commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants

DU VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11

Fête locale, organisée par le comité des fêtes sur l'esplanade

SAMEDI 10

Kid bike de "Beautiran Sport Nature et Cyclisme" à la Plaine des Sports

MERCREDI 14

À la bibliothèque, de 13h45 à 14h30, sieste musicale
À 18h, apéro littéraire

VENDREDI 16

"Vous avez la parole..." , réunion publique organisée par la municipalité, à 19h, à l'espace culturel

- Goûter de l'Association des parents d'élèves à la sortie des écoles, à 16h30

SAMEDI 17

Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à partir de 14h

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec l'association "Corps et Pensées"

- Au Musée des Techniques atelier de broderie de 14h à 17h

- Nuit des Musées, de 18h à 22h, au Musée des Techniques

DIMANCHE 18

Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à partir de 14h

JEUDI 22

De 10h à 13h, Bourse de l'emploi, organisée par la communauté de communes à l'espace culturel

VENDREDI 23

Projection BeautiCiné, à l'espace culturel "Le royaume de Kensuke", à 19h30. Entrée libre

SAMEDI 24

Installation du Conseil Municipal des Jeunes à la mairie

JUIN

MARCHÉ MUNICIPAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION "BAM !" SUR L'ESPLANADE TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS.

SAMEDI 7

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

- Au Musée des Techniques, conférence de Sandrine Biyi sur son livre "L'héritage de Violette Pinkerton", à 16h30

MARDI 10

À l'espace culturel, à 20h, spectacles des "Act'illons" de l'association "Acte" (théâtre)

MERCREDI 11

À l'espace culturel, à 15h, spectacles des "Act'illons" de l'association "Acte" (théâtre)

VENDREDI 13

Kermesse des écoles

SAMEDI 14

- Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à partir de 14h

- Au Musée des Techniques, atelier de broderie de 14h à 17h

DIMANCHE 15

- Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à partir de 14h

- "BeautiRando", organisée par le comité des fêtes : randonnée et repas (07.61.56.70.00)

SAMEDI 28

Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec l'association "Corps et Pensées"

JUILLET

MARCHÉ MUNICIPAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION "BAM !" SUR L'ESPLANADE TOUS LES SAMEDIS, DE 8H00 À 13H00. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS.

SAMEDI 5

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

- Au Musée des Techniques atelier de broderie, de 14h à 17h

DIMANCHE 6

Fête du jardin aux Jardins du Partage

DIMANCHE 13

- Sardinade, organisée par le comité des fêtes, sur l'esplanade (07.61.56.70.00)

- Feu d'artifice, à 23h, au lac, offert par la municipalité (05.56.67.06.15)

SEPTEMBRE

MARCHÉ MUNICIPAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION "BAM !" SUR L'ESPLANADE TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS.

VENDREDI 5

Forum des associations aux Jardins du Languit, à partir de 16h30, organisé par la municipalité et les associations

SAMEDI 6

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21

Journées européennes du patrimoine au Musée des Techniques

DIMANCHE 21

Vide-grenier de rentrée, organisé par le comité des fêtes, sur l'esplanade

OCTOBRE

MARCHÉ MUNICIPAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION "BAM !" SUR L'ESPLANADE TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS.

OCTOBRE ROSE : randonnée et animations organisées notamment par les municipalités d'Ayguemorte-les Graves et Beautiran, la bibliothèque municipale, les tricoteuses et "Couture Plaisir".

SAMEDI 4

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

- Au Musée des Techniques, conférence de Sandrine Biyi sur son livre "L'héritage de Violette Pinkerton", à 16h30

DU LUNDI 6 AU SAMEDI 11

- Semaine "Loisirs en temps libre" pour les seniors, âgés de 65 ans et plus

Animation Halloween organisée par l'APE à la fin du mois d'octobre.

POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL : TÉLÉCHARGER L'APPLICATION INTRAMUROS ET SÉLECTIONNER BEAUTIRAN OU SUR LE SITE WWW.MAIRIE-BEAUTIRAN.FR